

Chapitre 1

"L'analyse du discours : fondements, approches et pratiques énonciatives"

INTRODUCTION

- La constitution d'un champ de recherche autonome dont l'objet est le "discours", s'inscrit de façon générale dans le cadre de l'évolution des sciences du langage à partir des années soixante.
- L'analyse de discours entretient avec la linguistique des rapports complexes qui sont toujours en situation de redéfinition constante, car il s'agit plus d'un mouvement scientifique qui se situe à la croisée des chemins, ayant son objet, ses cadres méthodologiques et ses notions, qu'une discipline circonscrite comme un bloc homogène.
- En dépit de la diversité des approches en analyse de discours, des théories et des notions qui y sont impliquées, toutes les voies convergent vers la définition unique de son objet par GRAWITZ (*Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1990 : 345) qui soutient que toutes les recherches en ce domaine

(...) partent néanmoins du principe que les énoncés ne se présentent pas comme des phrases ou des suites de phrases mais comme des textes. Or un texte est un mode d'organisation spécifique qu'il faut étudier comme tel en le rapportant aux conditions dans lesquelles il est produit. Considérer la structure d'un texte en le rapportant à ses conditions de production, c'est l'envisager comme discours».

- La question du discours n'est pas énoncée dans le cours de linguistique de Ferdinand de SAUSSURE qui circonscrit le domaine de la linguistique comme une étude de la langue, elle-même définie comme un "système de signes".
- Sa théorie repose sur une opposition langue / parole qui recoupe l'opposition société / individu.

- La recherche en linguistique s'oriente ainsi vers l'étude du système de la langue par opposition aux manifestations individuelles de la parole.
- La séparation langue / parole présuppose du coup une opposition entre ce qui est social et ce qui individuel. Par rapport à cette opposition, le discours est le tiers-exclu.
- La première mise en cause de l'opposition saussurienne qui réhabilite la parole apparaît en 1909 chez Charles BALLY, dans son traité de stylistique. Celui-ci expose les principes d'une linguistique de la parole qui ouvre la voie de la recherche sur la relation entretenue par le sujet parlant, son discours et le contexte.
- Chez GUILLAUME, on trouve la notion de l'acte de discours, qui tend à apporter plus de précisions sur la place du sujet parlant ; mais cette théorie ne dépasse pas celle de De SAUSSURE.
- C'est chez les formalistes russes, par contre, que se développe à partir de 1915 une recherche sur les structures narratives de la littérature orale et écrite. En 1928, on découvre, dans *La morphologie du conte russe* de PROPP, l'ambition de dépasser le principe de l'immanence pour s'intéresser aux vastes ensembles discursifs que sont les textes, afin de rendre compte de l'organisation syntaxique et sémantique d'un texte.
- A la même époque, en 1929, Michaël BAKHTINE jugeait inacceptable l'analyse de la langue comme un système abstrait. Le rejet de la conscience individuelle de l'énonciation et l'adoption du concept de "*dialogisme*" conduit BAKHTINE à faire de l'interaction verbale l'élément central de toute théorie portant sur le langage.
- Le succès de cette théorie provient du fait d'avoir proposé une démarche d'analyse qui prend en compte la langue dans ses fonctions de communication et de structuration du réel.
- A l'origine de cette théorie, on retrouve le point de vue de BAKHTINE qui fait figure de référence majeure : « *parler, c'est communiquer, et communiquer, c'est interagir* ».
- A l'opposé de la dichotomie *intérieur/extérieur*, BAKHTINE inverse l'ordre des déterminations en soulignant que « *ce n'est pas l'activité mentale qui organise l'expression, mais au contraire c'est l'expression qui organise l'activité mentale, qui la modèle et détermine son orientation* » (1977: 122-123).
- De cette précision se dégage la conclusion suivante « *Le centre nerveux de toute énonciation, de toute expression, n'est pas intérieur, mais extérieur : il est situé dans le milieu social qui entoure l'individu* » (1977 : 134).
- Ceci signifie d'une autre manière que l'expression n'est pas à appréhender comme un acte individuel, mais une activité sociale co-déterminée par tout un ensemble de relations dialogiques. En effet, pour BAKHTINE
- « *Le dialogue, au sens étroit du terme, ne constitue, bien entendu, qu'une des formes, des plus importantes il est vrai, de l'interaction verbale. Mais on peut comprendre le*

mot "dialogue" dans un sens élargi, c'est-à-dire non seulement comme l'échange à haute voix et impliquant des individus placés face à face, mais tout échange verbal, de quelque type qu'il soit (...). Toute énonciation, quelque signifiante et complète qu'elle soit par elle-même, ne constitue qu'une fraction d'un courant de communication verbale interrompu » (BAKHTINE 1977: 136).

- Dans la théorie de BAKHTINE, la problématique du dialogue implique que tout discours, quelle qu'en soit la nature, se présente comme une reprise-modification, consciente ou pas, de discours antérieurs. Ces relations interdiscursives résultent du fait que toute forme de conscience ou de connaissance passe par l'activité discursive, de sorte que chaque discours « (...) répond à quelque chose, il réfute, il confirme, il anticipe sur les réponses et les objections potentielles, cherche un soutien (...) » (*ibidem*).
- En d'autres termes, «*la véritable substance de la langue n'est pas constituée par un système abstrait de formes linguistiques ni par l'énonciation-monologue isolée, ni par l'acte psychophysiologique de sa production, mais par le phénomène social de l'interaction verbale, réalisée à travers l'énonciation et les énonciateurs. L'interaction verbale constitue ainsi la réalité fondamentale de la langue*» (BAKHTINE 1977 : 136).
- BENVENISTE qui effectue des recherches sur l'énonciation et la sémiologie de la langue, en partant de la philosophie analytique et en particulier de la théorie des actes de parole de l'anglo-saxon AUSTIN, contribue à introduire dans la linguistique française un thème nouveau, qui représente aujourd'hui ce qu'on appelle communément l'analyse de discours. Aborder cette analyse, c'est se confronter à une multitude de questions fondamentales du type :
 - Qu'est-ce que le discours ?
 - Quelles sont les principales approches en analyse de discours

2. LE DISCOURS : ESSAI DE DEFINITION

- Selon CHARAUDEAU et MAINGUENEAU (2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Le Seuil, pp. 185-190), le discours est :
 - Notion ancienne, en usage dans la philosophie classique synonyme de *logos* : opposition « connaissance discursive » (enchaînement de raisons)/ « connaissance intuitive ».
 - En linguistique, notion mise en avant par GUILLAUME (*Leçons de linguistique*) pour signifier un rapport systématique opposant en synchronie le plan de la langue – le langage puissanciel, en puissance, – au plan du discours – le langage effectif.
- Cette notion entre dans une série d'oppositions et notamment :

- Discours vs phrase : le discours est une unité linguistique constitué d'une succession de phrases. L' « analyse de discours » de Z.S. HARRIS est conforme à cette acception et certains parlent de « grammaire du discours ». Aujourd'hui, on parle plutôt de « linguistique textuelle »;
- Discours vs langue
- La langue définie comme système de valeurs virtuelles s'oppose au discours, c'est-à-dire à l'usage de la langue dans un contexte particulier. Cette conception se rapproche de l'opposition langue/parole de SAUSSURE. Chez BENVENISTE, « discours » est proche d' « énonciation », c'est « la langue en tant qu'assumée par celui qui parle, et dans la condition d'intersubjectivité qui seule rend possible la communication linguistique » (1966 : 266);
- La langue définie comme système partagé par les membres d'une communauté linguistique s'oppose au discours comme usage restreint de ce système :
 - a) positionnement dans un champ discursif (discours socialiste, discours surréaliste, etc.). Le mot discours peut ici désigner aussi bien le système qui permet la production d'un ensemble de textes que l'ensemble de textes lui-même. Ainsi, chez M. FOUCAULT (*L'archéologie du savoir*, 1969, p.153) «on appellera *discours* un ensemble d'énoncés en tant qu'ils relèvent de la même formation discursive » ;
 - b) type de discours (discours médiatique, discours administratif) ;
 - c) productions verbales spécifiques d'une catégorie de locuteurs (discours des infirmières, discours des mères de famille) ;
 - d) fonction du langage (le discours polémique, le discours prescriptif)
- Discours vs texte : selon J.M. ADAM (*Linguistique textuelle : des genres de discours aux textes*, 1999), le discours est l'inclusion d'un texte dans son contexte (conditions de production et de réception).
- Discours vs énoncé : conception très proche de la précédente, cette distinction permet d'opposer deux modes d'appréhension des unités transphrastiques : comme unité linguistique (énoncé) et comme trace d'un acte de communication socio-historiquement déterminé (discours).
- D'après L. GUESPIN (Problématique des travaux sur le discours politique, *Langages*, 1971, n° 23, pp. 3-24),
- « *Un regard jeté sur un texte du point de vue de sa structuration "en langue" en fait un énoncé ; une étude linguistique des conditions de production de ce texte en fera un discours* ».
- Sous l'influence de divers courants pragmatiques, la notion de discours recèle plusieurs idées forces :

- **Le discours suppose une organisation transphrastique** car il mobilise des structures d'un autre ordre que celles de la phrase mais cela ne signifie pas que tout discours doit dépasser le cadre de la phrase. Le discours doit former une unité complète (même dans le cadre d'une phrase comme dans les interdictions : ex. Ne pas fumer ou les proverbes : ex. Qui va à la chasse perd sa place);
- **Le discours est orienté** car il est conçu en fonction de la visée du locuteur et qu'il se développe dans le temps et même lorsqu'il y a digressions, sa linéarité se manifeste à travers un jeu d'anticipations (ex. nous allons voir que..., j'y reviendrai... ou de retour en arrière (ex. ou plutôt... j'aurais dû dire... ;
- **Le discours est une forme d'action** car toute énonciation suppose un acte visant à modifier une situation (cf. théorie des actes de langage d'Austin et de Searle que nous aborderons dans le 3^o chapitre consacré aux différentes approches) ;
- **Le discours est interactif** car les deux locuteurs d'une interaction coordonnent leurs énonciations en fonction de l'attitude de l'autre et perçoivent les effets qu'ont leurs paroles sur l'autre ;
- **Le discours est contextualisé** car on ne peut assigner un sens à un énoncé que dans son contexte ;
- **Le discours est pris en charge** car il est rapporté à une instance qui se pose comme source des repérages personnels, temporels, spatiaux et indique quelle attitude il adopte (formes de la subjectivité) ;
- **Le discours est régi par des normes** générales (sociales) et spécifiques (genres de discours) : ex. poser une question ne correspond pas aux mêmes normes que donner un ordre car poser une question suppose que l'on ne connaît pas la réponse que celle-ci a de l'intérêt pour la personne qui pose la question et que la personne à qui on la pose peut y répondre , donner un ordre suppose que l'on a le statut pour donner cet ordre entre autres;
- **Le discours est pris dans un interdiscours** car il ne prend sens qu'à l'intérieur d'un univers d'autres discours. Pour interpréter un énoncé, il faut le mettre en relation avec d'autres que l'on commente, cite, parodie.
- Tout ceci montre la complexité de la notion de « discours » et l'impossibilité de délimiter un champ unique d'analyse, d'où la diversité des approches selon l'acception de la notion de discours visée.
- Toutefois, certains linguistes parlent d'une « linguistique du discours » qu'ils opposent à une « linguistique de la langue ».

Applications

Exercice 1

Objectif : Comprendre comment le contexte influence la production et l'interprétation du discours.

Consigne : Prenez un extrait d'un discours politique ou médiatique récent.

1. Identifiez les **conditions de production** : Qui est le locuteur ? Quel est le public cible ? Quel est le contexte historique et social ?
2. Analysez les **indices énonciatifs** (déictiques, modalisation, pronomination) qui montrent l'inscription du locuteur.

Production attendue : Une synthèse d'une page mettant en lien le contexte et les choix linguistiques.

Exercice 2

Objectif : Saisir la différence entre l'étude linguistique d'un texte en tant qu'énoncé et son analyse en tant que discours.

Consigne : Comparez deux approches sur un même extrait (ex. : un article de journal ou une publicité).

1. Analysez cet extrait en tant qu'**énoncé** : identifiez ses caractéristiques syntaxiques et grammaticales.
2. Analysez-le en tant que **discours** : identifiez ses objectifs communicatifs et ses rapports avec d'autres textes.

Production attendue : Une comparaison entre les deux approches, avec des exemples précis.

Exercice 3

Objectif : Étudier les interactions verbales dans une situation de communication quotidienne.

Consigne : Enregistrez une courte conversation spontanée entre deux personnes (5 minutes). Transcrivez-la.

1. Identifiez les indices d'interaction : alternance des prises de parole, questions/réponses, interruptions, reformulations.
2. Analysez les marques de subjectivité et de co-construction du sens.

Production attendue : Une analyse détaillée de la dynamique interactionnelle.

Exercice 4

Objectif : Mettre en évidence les relations entre un discours et d'autres discours antérieurs ou contemporains.

Consigne : Choisissez un extrait de discours littéraire, politique ou médiatique.

1. Recherchez des références, citations, ou allusions à d'autres textes ou discours (parodie, reprise, réfutation).

2. Expliquez comment ces relations interdiscursives enrichissent le sens du discours.
Production attendue : Une analyse argumentée mettant en avant les relations dialogiques et leur rôle dans la production du sens.

Exercice 5

<https://www.youtube.com/watch?v=9TVBaL7Tzps>.

1. Regardez attentivement la vidéo partagée ([lien](#)) et prenez des notes sur les points essentiels.
2. Après avoir visionné la vidéo, répondez aux questions suivantes.

Questions :

- Selon la vidéo, comment définiriez-vous la notion de **discours** ? En quoi se distingue-t-elle de la phrase ou de l'énoncé ?
- Pourquoi le **contexte de production** est-il indispensable pour analyser un discours ? Donnez un exemple d'un discours influencé par son contexte.
- La vidéo évoque-t-elle des éléments qui traduisent la **subjectivité** ou l'engagement du locuteur ? Si oui, lesquels, et comment se manifestent-ils ?
- Comment un discours peut-il reprendre, contester ou enrichir des discours antérieurs ? Trouvez une illustration de ce principe dans vos propres expériences ou dans la vidéo.
- Quels exemples ou situations, mentionnés dans la vidéo, montrent que le discours peut être un **acte social transformateur** ?